

MAIRIE DE COLTAINVILLE
5 rue Romain Fouré
28300 COLTAINVILLE

Téléphone : 02.37.31.60.66
mairie.coltainville@wanadoo.fr

NOM :

Prénom

Date de Naissance :

Classe pour la rentrée scolaire 2025 – 2026 :

Numéro CAF (Obligatoire) :

FICHE D'INSCRIPTION 2025 – 2026

**CANTINE SCOLAIRE
GARDERIE
TRANSPORT SCOLAIRE**

Ce dossier est à remplir obligatoirement pour tous les enfants inscrits à l'Ecole Daniel ALIX et à retourner en mairie avant le **23 mai 2025**.

Pièces à joindre obligatoirement pour :

une première inscription

Livret de Famille (pages parents et enfant(s))

Carnet de santé (pages vaccinations à jour)

pour une rentrée en CP:

Carnet de santé (pages vaccinations à jour)

HORAIRES 2025 – 2026

8h35 - 11h35 et 13h30 – 16h30

(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

PARENTS

Nom et prénom du père :

Date et lieu de naissance (obligatoire) :

Profession :

Adresse :

Téléphone fixeportable :

Mail (obligatoire) :

Autorité parentale : Oui Non

Nom et prénom de la mère :

Date et lieu de naissance (obligatoire) :

Profession :

Adresse (si différente du père) :

Téléphone fixeportable :

Mail (obligatoire) :

Autorité parentale : Oui Non

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET/ OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE OU APRÈS LA GARDERIE

Nom : À appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Téléphone (domicile et portable) :

Nom : À appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Téléphone (domicile et portable) :

Nom : À appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Téléphone (domicile et portable) :

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui Non

Individuelle accident : Oui Non

Compagnie d'assurance : N° de police d'assurance :

CANTINE

TARIF 2025-2026 : 4.20 € le repas

Un avis de paiement vous sera adressé mensuellement par le Trésor Public.

Mon enfant fréquentera la cantine :

OCCASIONNELLEMENT (ponctuellement, jours différents chaque semaine ou mois ...)

(INSCRIPTION OBLIGATOIRE à effectuer selon le calendrier fourni avec ce dossier d'inscription)

auprès de l'employée communale à l'école via le formulaire joint ou à télécharger sur le site internet de la mairie ou à récupérer auprès d'elle)

FORFAIT 4 JOURS : Inscription automatique les 4 jours par semaine sur l'année

FORFAIT REGULIER : Inscription automatique les jours choisis par semaine sur l'année

(Ex : tous les lundis, tous les mardis et jeudis sur l'année scolaire complète)

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Mois de Septembre : mon enfant fréquentera la cantine scolaire le :
entourez ou surlignez les jours de présence

SEPTEMBRE					
	L	M	M	J	V
36	1	2		4	5
37	8	9		11	12
38	15	16		18	19
39	22	23		25	26
40	29	30		2	3

Merci de nous retourner ce calendrier renseigné en déposant le dossier d'inscription.

En cas d'absence pour raison médicale de 5 jours ou plus, sur présentation d'un certificat médical, un remboursement ou dégrèvement vous sera accordé. **(à envoyer à la MAIRIE)**

RÉGIME PARTICULIER : Non

Oui : Lequel :

Si votre enfant suit un régime médical particulier, le signaler lors de l'inscription.

Un projet d'accueil individualisé sera établi. Consulter la mairie.

GARDERIE SCOLAIRE

TARIFS 2025-2026 :

Tarif forfaitaire mensuel : Garderie du matin : 26,00 € / Garderie du soir : 36,00 €

Tarif pour fréquentation occasionnelle : Garderie du matin : 2.50 € par jour / Garderie du soir : 3.50 € par soir

La garderie est organisée les : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h25 et de 16h30 à 18h30.

Mon enfant fréquentera la garderie :

- Régulièrement
 Occasionnellement

Lundi	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir
Mardi	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir
Jeudi	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir
Vendredi	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir

TRANSPORT SCOLAIRE

Un car effectue le matin et le soir la liaison entre Senainville, Coltainville et l'école.

Vous devez vous inscrire directement sur le site de Chartres métropole <https://eboutique.filibus.fr> et payer avec une carte bancaire

Coût annuel pour les enfants de plus de 6 ans dans l'année : 10€
(Gratuit pour les moins de 6 ans).

Mon enfant utilisera le transport scolaire pour se rendre à l'école :

Cochez les jours où l'enfant prendra le car et barrer les jours où il ne le prendra pas.

Le matin oui non

Les : Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

Le soir à 16h30 oui non

Les : Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

Mardi

A l'arrêt : de Senainville

de Coltainville

Angle de la rue Jules Verne

Place du 14 juillet

Rue de la Hurette

Rue de Péreuze

Mairie

Les modalités détaillées de la cantine, la garderie, l'étude surveillée et du transport scolaire sont précisées dans le règlement général.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Je/Nous, soussigné(s), M. et/ou Mme

Attestons par la présente avoir lu et accepté le règlement général pour l'année scolaire 2024/2025 :

Nom de l'Enfant :

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

.....

AUTORISATION

(à remplir et à signer par les deux parents en cas d'adresses différentes)

Je (ou Nous) soussigné(s),,
responsable(s) de l'enfant ci-dessus désigné, déclare(nt) exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise(ons) les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

A....., le

Signature père et mère